

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

Jeudi 26 Février 2026 à 17 heures

Salle municipale Goulin : 6 Rue de la Neuville à REIMS

Amis Pêcheurs bonjour

Présentation des membres du comité.

Le président Mr Robin

Le vice président Mr Leclerc

Le trésorier Mr Ruffier

La secrétaire Mme Leclerc

Le secrétaire suppléant. Mr Lasseaulx

Personnes entretien des étangs, Mr Delsuc, Mr Goffard, Mr Lasseaulx, Mr Leclerc, Mmme Leclerc, Mr Robin.

Personnes de notre APN : Responsable Mme Etienne, Mr Etienne, Mr Pierre et Mr Samuel.

Gardes de pêche : Mr Houdinet, Mr Defaux.

Tout d'abord, nous vous apportons, une réponse concernant le jour de notre assemblée générale ordinaire à ce jour. Nous comprenons le mécontentement de certains pêcheurs ne pouvant pas se rendre à notre assemblée. La salle des régates Rémoise nous a été refusée pour cause de travaux, seule salle qui nous était disponible le dimanche. La ville de Reims ne prête plus de salle aux associations le dimanche dû à un surcoût financier qui nous a été confirmé par monsieur Robinet lors d'un entretien du 7 novembre 2025. Ne sont disponibles uniquement plus que deux salles de la ville de Reims, salle Goulin, St Thierry prêter à titre gracieux, du lundi au vendredi.

Nous sommes réunis ce jour afin de participer à notre assemblée générale ordinaire de notre AAPPMA « **Syndicat des Pêcheurs de Reims et de la région** » pour l'exercice 2025.

Nous tenons à vous remercier la présence Monsieur Raphaël Blanchard, Adjoint délégué aux sports, de la ville de Reims, monsieur Thiebault Garde Champêtre, monsieur Gaudre Laurent du CD 51

Hors membres du CA.

Une invitation à été envoyée à monsieur Michaël Hussenet, responsable VNF, cette personne n'a pas répondu à notre invitation et ne ce n'est même pas excuser.

De nombreuses questions nous sont posées au fil de l'année, mais si ces pêcheurs venaient ce jour et bien ils obtiendraient des réponses.

Petite nouveauté cette année, nous avons envoyé à tous nos adhérents une invitation de notre assemblée générale ordinaire, sur leur adresse mail qui nous était disponible.

Nous remercions également la ville de REIMS qui nous a permis d'utiliser cette salle à titre gracieux.

Avant de débiter nos travaux nous aurons une pensée particulière pour tous les pêcheurs et membres de leur famille décédés au cours de l'année 2025.
En ces douloureuses circonstances nous allons observer une minute de silence.

Nos relations avec la ville de Reims sont toujours au beau fixe et c'est tant mieux.

En ce qui concerne les membres du comité la situation à ce jour nous somme en sous effectifs.

Il nous manque encore une à deux personnes, voir plus pour compléter l'effectif.

Jeunes retraités motivés et en bonne forme ceci vous concerne, vous este les bienvenus.

Le bénévolat est notre richesse sans lui dans peu de temps de nombreuses associations ou clubs risquent de disparaître.

Pour nous contacter consultez notre site ou venez nous rencontrer à la permanence du vendredi de 14 heures à 17 heures.

Renouvellement des conseils d'administration des AAPPMA : les élections auront lieu en 2026

Entre le 1er octobre et le 31 décembre 2026, les Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) renouvelleront leur conseil d'administration pour un mandat de 5 ans.

Pour vous porter candidat, vous devez être titulaire d'une carte de pêche 2025 et 2026 dans la même AAPPMA. Pensez-y dès maintenant en renouvelant votre carte !

Passons maintenant à la vente des cartes de pêche :

- 2022 3 999 soit une hausse de 1,16%,
- 2023 4 232 soit une hausse de 5,83%.
- 2024 3 852 soit une **baisse de - 8,98% soit -380 cartes**
- **2025 3 708 soit une baisse de -3,651% moins 135 cartes**

La baisse est due en partie à un conteste défavorable dans notre pays.

- les cartes majeure : - 91
- les cartes interfédérale : + 7
- les cartes -12 ans : + **44**
- les cartes mineure : - **48**
- les cartes journalières : - **77**
- les cartes hebdomadaire : + **28**

La perte de 135 cartes représente un manque à gagner de **2 250 €**.

La seule consolation c'est que le phénomène à toucher l'ensemble du milieu de la pêche en France. Nous ne sommes pas un cas isolé.

Conclusion soyons très prudents dans les années à venir pour que perdure notre loisir pêche.

Rappel de nos dépositaires :

Dépositaires perdu sont : Décathlon Cormontreuil (arrêt le 26/02/2025)

Pacific Pêche Cormontreuil,

Terre et Eau Witry les Reims,

S P R R 6, rue Passe Demoiselles Reims, le vendredi après-midi 14h à 17h.

N'oubliez pas de demander les documents préfectoraux, info pêche et le règlement intérieur.

Le nouveau règlement de nos 7 étangs.

Ces documents vous pouvez également les consulter sur notre site. **Spr.e-monsite.com.**
ou sur notre page Facebook.

Maintenant je vais passer la parole à notre trésorier qui va vous détailler les comptes et états financiers de l'exercice 2025 ainsi que le budget prévisionnel 2026.

Parole au trésorier

Voir les documents remis à votre arrivée. Il restera à votre disposition sur rendez-vous à notre siège pour vous apporter le cas échéant plus d'information si nécessaire.

Suite à ce rapport, j'appelle le vérificateur aux comptes Mr Thierry RICHARD pour nous faire part de ces observations lors du contrôle effectué dans nos locaux le 14 Février 2026.

Merci monsieur le vérificateur aux comptes pour votre intervention.

Vote et adoption du budget prévisionnel à la majorité des membres présents.

Concours de pêche 2025 sur nos lots de pêche.

CD 51 Pêche Sportive

Championnat de la Marne Mixte de Pêche au Coup, c'est déroulé le samedi 14 et dimanche 15 juin 2025 à Reims.

Team Garbolino Marne :

Concours réservé aux plus de 55 ans qui s'est déroulé le lundi 7 juillet 2025 à Reims.

Concours de pêche à Reims les 25 et 26 octobre 2025 au Port Colbert à Reims, en hommage à Jean-Michel Braconnier.

Rappel de nos lots de pêche sur le domaine public :

canal de l'Aisne à la Marne de Berry au Bac à Condé sur Marne 54 Km.

Canal latéral à la Marne de Vraux à Tours sur Marne 13 KM.

Rivière Marne de Matougues à Tours sur Marne 12 KM.

Rivière Vesle de Mourmelon le petit à Prunay 1^{er} Catégorie,
puis de Prunay à Fismes en 2^{ème} Catégorie.

Mais attention il y a beaucoup de propriétaires riverains qui ne nous autorisent pas l'accès, en particulier sur tout le parcours de la Vesle.

Le canal à Reims

Depuis de nombreuses années, la pêche dans la ville est réduite à une portion congrue.

D'un côté les axes routiers ou fermer de l'autre la coulée verte.

Il reste le Port Colbert encore pour combien de temps suite à la métamorphose à venir du dît canal dans REIMS.

Il est vrai qu'il faut partager les loisirs avec tout le monde, le canal n'appartient pas uniquement aux pêcheurs de notre AAPPMA malgré que chaque année nous payons un droit de pêche conséquent à savoir 4 500€ pour que nous puissions pratiquer notre

passion sur le domaine public et les pêcheurs sont les seuls occupants à payer un droit de pêche pour pratiquer leur loisir.

Avec la destruction du Pont Charles de Gaule en vue de l'aménagement des futures berges de REIMS (non accessible aux pêcheurs) l'espace se réduit de plus en plus de saint léonard à la Neuville.

De ce fait, la pêche à Reims était déjà compliquée, elle va devenir quasi inexistante.

Ceci explique-t-il en partie la perte de vente de carte !

Autre problème sur Reims comme malheureusement dans de nombreux endroits c'est la prolifération des herbiers dans les biefs, la darse et les larges, due à une navigation qui diminue de plus en plus et les conditions atmosphériques que nous connaissons depuis un certain temps y sont pour beaucoup.

A ce jour nous n'avons pas de solution à ce problème, les organismes concernés ne se manifestent pas V N F entre autres.

- CORMORANS : Par arrêté ministériel du 3 Septembre 2025, les pisciculteurs sont autorisés à prélever dans la marne 2100 spécimens sur 3 ans.

Le repoissonnement

La rivière VESLE :

Nous avons empoissonné 820 kg de truites arc en ciel réparties de Beaumont sur Vesle à Fismes entre le 07/03/25 et le 12 juin 2025 soit 4 lâchers.

Pisciculture MERLET pour la somme de 4 360 €

Le canal et les étangs :

Entre le 10 novembre 2025 au 14 décembre 2025 avec le camion de la fédération que nous remercions au passage pour le prêt gracieux de celui-ci.

En voici le détail :

- 950 kg de gardon
- 950 kg de carpe
- 700 kg de carrassin
- 150 kg de brochets

au total : 2 T 750 représentant la somme de 10 465,60 € + 771,44€ gasoil des véhicules, casse-croûte, oxygène utiliser deux bouteilles.

Pisciculture LA HOTTE à Chatrice

Ces rempoissonnements ont été réalisés par les membres du comité et j'en profite pour les remercier pour ce travail qui ne se fait pas toujours dans de bonne condition.

Nos étangs

La parole est donnée à Mr LECLERC Georges

Monsieur Leclerc, nous a présenté l'ensemble des travaux effectués sur nos étangs, et à fait un appel si des personnes volontaires seraient disponibles pour renforcer notre équipe qui entretient l'ensemble des étangs.

Garderie

Pour année 2025 nous avons 2 gardes pêche particuliers qui sillonneront notre domaine public.

La garderie est assurée par messieurs Ludovic DEFAUX. Marc HOUDINET qui a pris ces fonctions le 18/08/2025.

Ils rayonnent sur Reims et la périphérie, pour 77 sorties 400 pêcheurs contrôlés pour 3 infractions.

Depuis nous avons constaté et ce n'est pas une surprise qu'il y avait moins d'infractions. D'autre part côté pêcheurs la plupart des commentaires sont favorables c'est une satisfaction.

En ce qui concerne nos étangs cette garderie est assurée par des membres du comité présents lors de leurs tournées aux différents lieux, là aussi cette tâche se passe le mieux possible et les quelques infractions relevées sont régularisées dans la semaine.

A P N

La parole est donnée à Mme Etienne Maryse

Madame Etienne, nous a fait point sur la situation de notre APN qui rencontre de grandes difficultés, en particulier sur le lac du parc Léo Lagrange que tout le monde connaît, mais qui ne sont pas insurmontable.

Vote et adoption du rapport moral et administratif.

Adopté à la majorité des membres présents.

Je vous remercie de votre confiance et félicite les membres du CA pour la qualité de leur travail.

Les invités

Nous allons passer la parole à nos invitées, monsieur THIEBAULT Garde Champêtre qui s'est présenté aux pêcheurs et ces missions.

Monsieur Raphaël BLANCHARD a pris note de l'ensemble de nos remarques, mais étant en périodes d'élections, celui-ci à un droit de réserve à respecter.

Monsieur GAUDRE Laurent du CD 51, intervient et nous signale que les demandes pour les organisations des concours de pêche sont de plus en plus compliquées à la vue d'augmentation des démarches administrative, qui n'était pas le cas avant.
Et remercie encore le comité pour l'accèsibilité de nos lots.

Questions diverses.

Un pêcheur qui participe à des concours de pêche sur le lac du Der, nous demande s'il était possible de récupérer du poisson blanc avec le camion de la Fédération, lors de ces concours, car il y a énormément de poisson qui sont remis à l'eau.

Monsieur Ruffié répond, que le lac du Der est un lac privé, je ne suis pas sûr que le responsable du lac du Der nous donne gratuitement leur poisson.

Un pêcheur nous demande pour quelle raison le syndicat des pêcheurs de Reims souhaite déménager de leur local.

Monsieur Robin répond : Notre local date des années soixante nous sommes sous le régime de la copropriété, dans ce bâtiment il doit y avoir des travaux d'isolation qui représente un coût énorme et il n'est plus adapté à nos besoins.

A titre indicatif, cette année il va y avoir l'isolation juste un côté de façade qui représente pour le syndicat un coût de 4 000€.

Un pêcheur nous demande si l'étang de Pignicourt a été vendu.

Une proposition du prix de l'étang a été communiquer le 3 octobre 2025 au maire de Pignicourt.

Comme la mairie de Pignicourt ne s'est pas manifestée la situation reste inchangée et l'étang reste en vente.

Plus de question à l'ordre du jour le président clôture cette A G et convie les participants au verre de l'amitié.

Le secrétaire,

Le Président,

Dominique LASSAULX

Pascal ROBIN

